

Réf: Dossier N° 077590

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRUMAD »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE LES
OSCARS FACE A LA BHCI, Lot 522, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRUMAD »

Objet : TRANSPORT
ACHAT ET VENTE DE VOITURE
LOCATION DE VOITURE
ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHES DE VOITURES
IMPORT-EXPORT
LOGISTIQUE
EQUIPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE LES
OSCARS FACE A LA BHCI, Lot 522, Ilot 54

Dirigeant(s) : M DJEGBA DJATCHI CYRIAQUE RANDOLPHE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00735 du 09/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04542/GTCA/RC/2022 du 09/02/2022

Pour Avis

Le CEPICI

